

Persbericht

24 NOVEMBER 2015

Renault conteste les conclusions de l'Association Deutsche Umwelthilfe

Renault conteste les conclusions de l'Association Deutsche Umwelthilfe sur les émissions polluantes d'Espace.

Renault rappelle qu'Espace, comme tous ses véhicules commercialisés, respecte les réglementations en vigueur.

Les procédures d'essai utilisées par l'Université de Berne ne sont pas toutes conformes à la réglementation européenne et présentent des variations importantes de résultats qui, comme indiqué dans le rapport, nécessitent « des mesures complémentaires » et ne sont donc pas conclusives.

Cependant, Renault met tout en œuvre pour comprendre le détail de ces résultats. D'autant plus qu'en août 2015, l'organisme allemand indépendant ADAC a testé le modèle Espace et publié que ce dernier respectait la norme.

PRESSE RENAULT BELUX

Tel.: +32 2 334 78 52

karl.schuybroek@renault.be